

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 18

L'an deux mille vingt,

Le 21 février

à

15h00

En Exercice : 18
Présents : 12
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical du SCoT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du Syndicat Mixte du pays du Chinonais sous la présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**

Date de convocation : 13/02/2020

PRESENTS :

MME Isabelle PAIN - MM. Hervé NOVELLI - Daniel POUJAUD – Didier GODOY – Claude BORDIER – Michel AUBERT - Gilles MORTIER - Jean Luc DUPONT - Jean Vincent BOUSSIQUET - Serge MOREAU - Christian PIMBERT- Bernard CHATEAU

Absents excusés avec procuration :

Denis FOUCHE représenté par Jean Luc DUPONT

Christophe BAUDRY représenté par Jean Vincent BOUSSIQUET

Absents excusés :

Florence BOULLIER — Michel FERRAND - Bernard THIVEL– Jean Pierre LOIZON

OBJET :

BUDGET ANNEXE SCOT

Monsieur Hervé NOVELLI, Président du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais, présente au Comité Syndical le Budget Annexe SCoT 2020 du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais.

Ce budget s'équilibre à 52 301.09€, en section de Fonctionnement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- Adopte le Budget Annexe 2019 du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais.

Pour extrait conforme,
Le Président



Hervé NOVELLI